

“JERSEY ELECTRICITY COMPANY LIMITED.”

“ Jersey Electricity Company Limited.”

LOI (1937) accordant certains pouvoirs, droits, privilèges et obligations à ladite société. Article 24. Ordre de Justice concluant à ce qu'injonction soit faite au défendeur de permettre à l'agent de la société d'entrer dans la maison du défendeur afin de couper le courant d'électricité confirmé par la Cour.

“ *Jersey Electricity Co. Ltd.*” v. *Le Neveu*.
(1961) 253 Ex. 277.

JONCTION D'INSTANCES.

Jonction d'instances.

Voir “ *Procédure*,” 5°.

“JUDGMENTS (RECIPROCAL ENFORCEMENT) (JERSEY) LAW, 1960.”

“ Judgments (Reciprocal Enforcement) (Jersey) Law, 1960.”

“JUDGMENTS (RECIPROCAL ENFORCEMENT) (JERSEY) RULES, 1961.” Règlement adopté.
(1961) 253 Ex. 275.

JUGEMENTS.

Jugements.

“ ON WHAT GROUND CAN A JUDGMENT BE DECLARED VOID.”

Voir “ *Chose Jugée*.”

JURÉS-JUSTICIERS

Jurés-Justiciers.

1° HONNEURS, PRÉROGATIVES ET PRIVILÈGES. Pétition à Sa Majesté en Conseil priant qu'il plaise à Sa Majesté d'accorder à un Juré-Justicier qui a cessé d'occuper la charge de Juré-Justicier suivant les prescriptions de la Loi dite “ Royal Court (Jersey) Law, 1948,” la jouissance

Jurés-
Justiciers.

sa vie durant de tous les honneurs, prérogatives et privilèges appartenant à la charge de Juré-Justicier.

- Re Cabot.* (1959) 251 Ex. 531. [N.S.]
Re Graham. (1960) 252 Ex. 382. [N.S.]
15 O.C. 118.
Re Cabot. (1963) 254 Ex. 276. [N.S.]
15 O.C. 185.
Re Ahier. (1963) 254 Ex. 335. [N.S.]
15 O.C. 187.

2° IDEM. Ordre en Conseil qui accorde à un Juré-Justicier la jouissance sa vie durant de tous les honneurs, prérogatives et privilèges appartenant à la charge de Juré-Justicier enregistré nonobstant le décès dudit Juré-Justicier qui a eu lieu avant la remise dudit Ordre à Monsieur le Bailli.

Re Cabot. (1959) 15 O.C. 89.

3° PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA CHARGE D'UN JURÉ-JUSTICIER. Pétition qu'il plaise à Sa Majesté de prolonger la durée de la gestion de ladite charge par un Juré-Justicier jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 75 ans. Enregistrement de l'Ordre en Conseil qui accorde ladite prière.

- Re Anthoine.* (1963) 254 Ex. 402. [N.S.]
15 O.C. 192.
Re Benest. (1963) 254 Ex. 472. [N.S.]
15 O.C. 196.

Jurisdiction.

JURIDICTION.

- Voir* “ *Appels*,” 10°, 11°, 12°, 24°, 25°.
“ *Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949*,”
4°, 12°.
“ *Propriétaires et Locataires*.”

LÉGITIME.

Légitime.

Voir “*Successions*,” 1°, 2°.

“*Testaments*,” 2°, 7°, 8°, 10°, 12°, 13°, 14°.

“LETTERS OF REQUEST.”

“Letters of Request.”

Voir “*Commission Rogatoire*.”

LEVÉES DE CORPS.

Levées de Corps.

Voir “*Enquêtes de levée de corps*.”

LICENCES POUR LA VENTE DE LIQUEURS SPIRITUEUSES.

Licences pour la Vente de Liqueurs Spiritueuses.

CONDITION DANS UN CONTRAT DE PRISE ET ACQUÊT D'UNE PROPRIÉTÉ que la preneuse et acquéreuse et ses hoirs ne pourront faire valoir aucune auberge. Effet.

Voir “*Contrats*,” 2°.

“LICENSEE.”

“Licensee.”

Voir “*Propriétaires et Locataires*,” 5°.

LIEUTENANT-BAILLI.

Lieutenant-Bailli.

ASSERMENTÉ.

Re Le Masurier.

(1961) 253 Ex. 275. [N.S.]

Re Malet de Carteret.

(1962) 253 Ex. 409. [N.S.]

Re Cabot.

Ibid.

Re Cabot. (1962) 253 Ex. 549. [N.S.]

Re Malet de Carteret.

(1962) 253 Ex. 255. [N.S.]

Re Whitley. (1963) 254 Ex. 163. [N.S.]

Liquidateurs.

LIQUIDATEURS.

Voir “ *Sociétés à responsabilité limitée,*” 1°, 9°.

Locataires.

LOCATAIRES.

Voir “ *Bail à Termage.*”

“ *Expulsion de locataires réfractaires.*”

“ *Propriétaires et Locataires.*”

Loyal Devis.

LOYAL DEVIS.

TERMÉ. RECORD ENTÉRINÉ.

Le Cornu v. “ Western Quarries Ltd.”

(1963) 50 H. 430, 431.